

REGLEMENT CHALLENGE CAPSORAYON

Le challenge se déroulera sur 5 épreuves du type « promotionnelle ». Le classement s'effectuera aux points

Ce challenge est ouvert à tout coureur cycliste âgé de plus de 15 ans au 1^{er} janvier 2019.

Seuls sont autorisés à y participer : les cadets et Pass'cyclisme sauf Pass'Open

Pour s'inscrire, il faut justifier d'une licence FFC ou FSGT, ou d'une licence triathlon ou d'un certificat médical autorisant le cyclisme de compétition.

Les épreuves sont limitées à 120 coureurs.

Les épreuves des 7 Avril, 5 Mai et 9 Juin sont des épreuves en ligne de 71 kms (12 tours).

Le classement aux points déterminera le vainqueur du jour.

A chaque tour par attribution de 10, 6, 4, 2,1 points (5 classements)

A l'arrivée attribution de 40, 37, 34, 31,29,27,25,23,21,20,19,17,15,13,11,9,7,5,3,1 points aux 20 premiers

L'organisation pourra exclure tout coureur pour supériorité manifeste

L'épreuve du 6 Juillet est un contre la montre individuel de 11.8 kms (2 tours)

Les points suivants seront attribués :

80,75,70,65,60,55,50,45,40,35,30,27,24,21,18,15,13,9,6,3 points aux 20 premiers

La dernière manche, le 8 Septembre est une épreuve à handicap de 71 kms (12 tours)

Il faudra avoir participé à 3 manches pour disputer cette dernière manche.

Les départs seront donnés en ordre inverse du classement aux points. L'écart entre le premier et le dernier partant sera de 2 minutes 30. Les écarts seront calculés après la 4^e épreuve en fonction du nombre de points total attribué à ce jour.

Pour une question d'équité, il sera ajouté 30 secondes de handicap par manche manquante.

Pour cette dernière manche, l'attribution des points est identique aux 3 premières manches, mais les points seront doublés.

Les inscriptions

L'organisateur peut être amené à modifier le règlement, en cas d'événement imprévu. Cette liberté de l'organisateur est due à l'esprit novateur de ce challenge.